



Château de Launay
37380 REUGNY

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du mercredi 15 octobre 2014

Personnes présentes : Mesdames BERNARD, BERNARDIN, MARECHAL, JONGHMANS, GUIMBERTEAU, LAVEDRINE, LAUNAY, BRUANT, TREHIN, GAUVRIT, LAUSECKER.

Messieurs DUMOULIN, RENO, CARMILLET, ZOLLA.

Personne excusée : Madame FAVRE.

09h30 à 12h30

1. Approbation du compte-rendu de l'ordre du jour du CVS du 21 mai 2014 :

Pas de remarque particulière, le compte rendu est approuvé.

2. Election d'un nouveau vice-président :

Suite au départ de leur fils Damien vers un autre établissement, Madame et Monsieur LARRE ne participent plus au CVS.

Il faut procéder à l'élection d'un nouveau vice-président car c'est Monsieur LARRE qui occupait cette place.

Monsieur DUMOULIN se présente, il est élu à l'unanimité.

3. Une institutrice nommée pour la rentrée 2014 au CESAP :

Grace à la mobilisation des familles et de l'établissement nous disposons désormais d' ¼ de temps d'enseignement. C'est un bon début mais nous devons continuer à nous mobiliser pour augmenter ce temps de présence.

Madame Laetitia CARTHONNET, professeure des écoles, est présente les mercredis et vendredis matin.

De jeunes enfants et des moins jeunes peuvent bénéficier d'apprentissages scolaires, c'est une belle progression pour l'établissement et le polyhandicap en général.

10 personnes au total sont concernées, les séances de 45 mn à 1h se font par groupes de 2 ou 3 personnes.

Les apprentissages dispensés sont du niveau de grande section de maternelle et sont adaptés en fonction des personnes.

Nous avons pu installer une salle de classe adaptée grâce à un don de l'Union Sarthoise.

Celui-ci a permis l'achat de 4 tables individuelles très fonctionnelles et adaptables, elles correspondent bien aux différents profils de handicaps.

Le démarrage s'est fait progressivement à partir de septembre.

Selon Madame GAUVRIT, éducatrice spécialisée du groupe sur lequel plusieurs personnes participent à la scolarisation :

Il y a tout d'abord eu une prise de contact et une entrée en relation entre l'institutrice, les élèves et les professionnels. Laetitia CARTHONNET est pleine d'idées, elle imagine beaucoup de choses inventives pour les jeunes, il y a de bons échanges avec l'équipe de professionnels.

La salle de classe est un peu petite mais les tables sont très bien adaptées.

Elle se situe à l'étage de l'EME, c'est un parcours parfois compliqué pour y accéder.

Comme pour chaque activité mise en place pour nos résidents très dépendants, nous constatons une perte de temps dans l'installation et la logistique.

Après quelques modifications afin d'être le plus homogènes possible on peut dire que les groupes fonctionnent bien.

Le bilan est très positif, il est clair que d'autres enfants pourraient bénéficier de ce type d'enseignement.

Mme TREHIN explique que l'école de REUGNY ne dispose pas de salles disponibles pour accueillir les élèves d'ici, ni de salles communales.

La salle des votes et la salle des loisirs peuvent être disponibles ponctuellement, il faut prendre contact avec le secrétariat de la Mairie pour connaître les disponibilités.

4. Une kinésithérapeute arrive le 29/09/2014 en remplacement de Madame

MERMILLOD :

L'établissement est toujours en recherche d'une ou d'un troisième kinésithérapeute.

Madame Léa BOUCHEZ est arrivée le 29 septembre au sein de l'établissement en qualité de kinésithérapeute à temps plein, 35 heures.

Elle est originaire de la région, elle a fait ses études et obtenu son diplôme en Belgique.

Après une première expérience dans le Nord, elle est de retour dans la région et s'est montrée très motivée pour occuper ce poste.

L'établissement dispose toujours d'un troisième poste de kiné et nous sommes toujours en recherche.

Nous recevons début novembre une nouvelle candidate.

5. Qu'en est-il du Protocole avec le CHU ?

Nous n'avons toujours pas de nouvelles. Nous allons de nouveau tenter de contacter le Professeur CASTELNAU et prendrons contact avec la direction générale du CHRU.

Au sein de l'Association CESAP et notamment auprès de l'APHP cela se fait déjà.

Une difficulté majeure est rencontrée au niveau de l'anesthésie générale que nécessite toute intervention auprès des résidents accueillis ici.

Nous savons que chaque anesthésie peut être compliquée et il serait intéressant de coordonner plusieurs interventions en même temps afin d'éviter les multiplications d'anesthésies. Mais il s'agit souvent de services différents et concrètement cela s'avère trop difficile voire impossible.

Le MEOPA existe et serait très bien adapté pour nos résidants, il s'agit d'un système de gaz anesthésiant, ce qui évite les anesthésies générales. Mais son utilisation nécessite une formation particulière ainsi qu'une installation spécifique.

6. Madame SEFFARI qui animait l'atelier expression quitte le CESAP :

Quelle activité sera proposée aux résidants qui bénéficiaient de cette prestation ?

Nous avons des difficultés à trouver des intervenants sur ce type d'animation. Nous sommes toujours en recherche et sommes en lien avec l'ITS qui nous transmettra des coordonnées de personnes susceptibles d'intervenir.

Nous avons trouvé une nouvelle association autour de la médiation animale, AMAEL. Madame Maud GUILLAUMINAUD interviendra à partir de décembre toutes les semaines sur des séances de 17h à 18h. Chaque unité sera concernée.

7. Hormis les promenades dans le parc, quelles sorties et autres occupations sont offertes aux résidants qui restent dans l'établissement durant les vacances ?

Les activités sont clairement liées à la présence des personnels, on remarque très bien que quand les professionnels sont présents il y a des propositions d'activités faites aux résidants.

Cet été il y avait du personnel sur certaines unités et de nombreuses choses ont été faites, des sorties, des activités internes ou externes...

Nous remarquons aussi que les résidants en difficultés somatiques, comme c'est le cas actuellement, viennent modifier l'organisation.

Lors de sorties extérieures les accompagnements sont toujours individuels, mais il faut aussi garantir la sécurité des résidants qui restent sur l'unité. Ce n'est pas toujours compatible.

Nous le rappelons, la logistique liée à une sortie est très lourde, nous passons beaucoup de temps dans la mobilisation et les transferts. La piscine est un exemple flagrant de cette difficulté, il faut parfois plusieurs heures entre trajet, mobilisation, changes, etc, pour seulement une vingtaine de minutes passées dans l'eau...

La Balnéothérapie de Château-Renault est bien plus accessible mais ne dispose pas de créneaux suffisants et a un coût beaucoup plus important que les autres (100 euros du créneau soit 200 euros par semaine).

Depuis peu nous retournons à la médiathèque de Château-Renault.

La bibliothèque de REUGNY est accessible aux personnes à mobilité réduite mais n'est pas forcément adaptée à cause de l'exiguïté des locaux. Il est difficile de s'y garer et le créneau horaire dont nous disposons le vendredi après-midi n'était pas non plus idéal.

Madame TREHIN propose de nous mettre en relation avec le secrétariat de la Mairie afin de voir s'il existe d'autres créneaux horaires plus adaptés.

8. Préparation du questionnaire de satisfaction destiné aux familles :

(Avis sur l'établissement et les Taxis Ulysse).

Il vaut mieux attendre une année pleine de fonctionnement afin d'avoir l'avis de la totalité des parents dont les enfants sont transportés par ULYSSE.

Nous reprendrons le questionnaire de 2011 et y apporterons quelques modifications.

Quand diffuser ce questionnaire ?

Plutôt en juin, afin de le récupérer en juillet puis traiter les informations ensuite.

Questionnaire de satisfaction sur l'établissement ?

Sur le dernier questionnaire envoyé, il y avait beaucoup d'items et le dépouillement fût très long.

Il faut affiner ce dernier, les familles y travailleront.

La date de diffusion serait identique à celle des taxis.

Pour l'année 2016, il serait intéressant de mettre en place un questionnaire à l'attention des familles au sujet de l'organisation des soins.

Nous travaillons sur cette année 2015 à la mise en place du projet « Ensemble contre la douleur ».

Ce dernier a pour but d'avoir une réponse adaptée et plus rapide face à la douleur de nos résidents.

Plusieurs séances de travail ont eu lieu en 2014 et sont prévues en 2015 afin d'affiner et mettre en place ce projet.

9. Bilan pique-nique 2014 :

Le bilan financier(*) du pique-nique n'est pas très satisfaisant pour l'AFAC car il y a eu 666 euros de recettes et 782,42 euros de dépenses, soit un déficit de 116.42 €.

Ce déficit est essentiellement dû au budget de 500 euros consacré au spectacle.

Auparavant c'est le CESAP qui payait le spectacle et l'AFAC faisait un don à l'établissement par la suite.

Mais pour des raisons d'organisation et de logique comptable, il est préférable de continuer à ce que ce soit l'AFAC qui prenne en charge les frais liés au spectacle.

Ainsi, nous considérons que l'association a fait don de 500 euros à l'établissement.

Le bilan qualitatif quant à lui est toujours aussi satisfaisant.

(*) Bilan financier 2014 de l'AFAC

Recettes		Dépenses	
Tombola	588,00 €	Achats pique-nique	165,23 €
Panier garni	78,00 €	Achats fleurs	60,00 €
		Achats RETIF	57,19 €
		Danse africaine	500,00 €
TOTAL	666,00 €	TOTAL	782,42 €
DEFICIT : - 116,42 €			

} 282,42 €

10. Bilan prestations clowns :

C'est l'AFAC qui pour la deuxième année a pris en charge les 2 196 euros de budget lié à la prestation des clowns. Les parents annoncent que ce n'est pas la vocation première de leur association et qu'elle ne le financera plus dorénavant.

Le bilan est très positif sur les unités, il y a de nombreux retours favorables par rapport aux résidents.

Les clowns sont intervenus sur toutes les unités et même dans certaines chambres quand les enfants ne pouvaient pas se lever.

Les équipes sont très favorables à une nouvelle mise en place pour l'année à venir.

11. Bilan de la journée du 26 juin 2014 au siège du CESAP :

Les Présidents et Présidentes des CVS et des Associations des Familles étaient tous invités et conviés au pot de départ en retraite de Monsieur CAMBERLEIN, directeur général du CESAP.

C'est Madame Roselyne BRAULT-TABAÏ, ancienne directrice du pôle Val de Marne au CESAP, qui remplace Monsieur CAMBERLEIN.

Il y avait 7 parents présents ce qui est peu mais compréhensible compte tenu des horaires de la réunion.

Questions diverses :

- **Fonctionnement du CVS :**

Parmi tous les CVS où Monsieur ZOLLA participe il y a 2 endroits où les CVS fonctionnent bien, à la MAS de Saint ROMAN et ici. Ailleurs, c'est parfois plus compliqué.

A la Clé des Champs, il y a 1 CVS par an le dimanche en présence de toutes les familles suivi de la kermesse, cela fonctionne plutôt bien.

Participation des usagers au CVS : oui cela existe dans certains établissements mais le profil de la personne y est pour beaucoup (IMC).

Nous l'avons évoqué ici mais cela est difficile car l'idée de représenter les autres peut mettre à mal la personne. Il faut que cela ait du sens pour la personne qui y participerait et ne pas servir d'alibi à un fonctionnement.

- **Association de parents :**

Les associations peuvent avoir accès au site internet du Cesap afin d'y publier des éléments, cela est possible.

Un logo identique pour chaque association de parents ?

Cela n'est pas à l'ordre du jour et n'est pas forcément souhaitable, chacun doit préserver son identité.

- **Sacs AUCHAN :**

Les sacs AUCHAN sont disponibles à partir du 15 décembre, à Auchan CHAMBRAY uniquement. Ils sont décorés par les œuvres des résidents effectuées en atelier peinture avec Madame Véronique MARTIN.

Chaque sac vendu rapporte 1€ au CESAP.

Afin de communiquer cette information il faut prévenir les familles, par mail...

En avoir quelques-uns à mettre en vente ici.

La Fondation AUCHAN peut aussi financer un projet à condition qu'il soit en lien direct avec les personnes accueillies. Plusieurs idées sont envisageables : adaptations de moteur sur fauteuils roulants manuels, vélo-fauteuil à assistance électrique, expositions...

Toutes les idées sont bienvenues.

- Les 50 ans du CESAP :



Créé en mai 1965, le CESAP fêtera ses 50 ans en 2015.

Création d'un logo spécifique qui sera utilisé du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2015 dans toutes les communications du CESAP.

Un magazine sortira cette année avec des portraits de personnes accueillies dans les établissements.

A Pâques la fondation RATP offre des ateliers musicaux adaptés aux personnes handicapées qui peuvent très facilement être acteurs et producteurs de sons.

Regards croisés avec l'APHP comment voient-ils les enfants du CESAP et inversement.

- Déclinaison locale au sein des établissements :

Un événement local au sein du Château de LAUNAY sera dédié aux 50 ans du CESAP, d'autant plus que nous fêterons aussi les 10 ans de la MAS en 2015...

Nous organiserons des festivités pour ces occasions (réunir des anciens salariés, des anciennes familles, récupérer des anciennes photos...).

Afin de marquer véritablement cet événement il faudrait une action commune à tous les établissements le même jour au même moment. Par exemple manger un gâteau et souffler des bougies...

A l'occasion de cet anniversaire, de nombreux sujets sont en questionnement :

- L'Avenir du CESAP, d'où venons-nous et où allons-nous ?
- L'école sur l'établissement et en milieu ordinaire ?
- Les nouvelles technologies, les réseaux ?

- Les ordonnances :

Sur les ordonnances, les médecins doivent absolument marquer en face des traitements : « NE PAS SUBSTITUER » devant chaque médicament. Car sans cette inscription les pharmaciens donnent systématiquement le traitement générique.

Lors d'une nouvelle prescription médicale, serait-il possible de prévenir les parents afin qu'ils puissent anticiper d'avoir les traitements via la pharmacie ? Ce n'est pas systématique.

- Informations transmises au secrétariat :

Elles ne suivent pas toujours, par exemple une famille avait dit qu'elle était en panne d'ordinateur mais elle n'a pas reçu les courriers papiers et quand son ordinateur a été réparé elle a vu plein de relances...

- Téléphone dans les unités :

Il serait bien que les professionnels se présentent systématiquement lorsqu'ils répondent au téléphone dans les unités. Il y a du mieux mais il y a encore des écueils.

- Gymnase de REUGNY :

Nous avons bénéficié de deux créneaux l'an dernier, mais les salles n'étaient pas adaptées.

- Transports :
Il arrive parfois que les chauffeurs n'aient pas l'information sur des modifications liées au transport.
- Compte rendu de la journée associative :
Il est en cours, il sera communiqué dès sa diffusion.
Le film qui avait été projeté et une BD présentée sont disponibles sur le site internet du CESAP.
- Calendrier des réunions 2015 :
 - *Conseil de la Vie Sociale* : les mercredis 28 janvier 2015, 20 mai 2015, 7 octobre 2015 (09h30- 12h30)
 - *Galette* : le mardi 13 janvier à partir de 16h30.
 - *Préparation pique-nique* : le jeudi 5 février (10h30-11h).
 - *Date du pique-nique* : le samedi 13 juin 2015.
 - *Réunions parents/professionnels* :
Prochaine réunion : le jeudi 22 janvier 2015
Sur le thème : « Problèmes de vue et de perception des personnes polyhandicapées » par Madame MASSON, orthoptiste.

Compte tenu de la nécessité d'organiser les interventions en fonction des plannings de chacun, notamment des intervenants extérieurs, les dates de réunions parents/professionnels ne sont pas encore finalisées et définitives. Nous les transmettrons via les modes de communication habituels.

Fin de la réunion.

Prochaine réunion CVS : le mercredi 28 janvier 2015

Reugny, le 2 janvier 2015

**La Présidente,
Chantal BERNARD**

**Le directeur-adjoint,
Stéphane RENOU**

Diffusion : Ensemble du personnel, membres du CVS, familles